



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 69021

Texte de la question

M. Henri Sicre demande à M. le ministre délégué à la santé s'il serait favorable à faciliter le financement de la formation des agents hospitaliers qui ont réussi le concours d'entrée à l'école des soins infirmiers. Ce financement devrait être assuré par les établissements d'origine de ces personnels, or ceux-ci rechignent souvent à le faire, malgré les besoins criants en infirmières et infirmiers.

Données clés

Auteur : [M. Henri Sicre](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69021

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6586